Cléry-Saint-André

Plan Local d'Urbanisme

LISTE DES BATIMENTS POUVANT FAIRE L'OBJET D'UN CHANGEMENT DE DESTINATION

PIECE N°06

Dossier arrêté en date du : 14 mai 2018

Le Maire

Dossier approuvé en date du : 17 décembre 2018

Le Maire

N° DEMANDE	DEMANDEUR	Lieu-dit	N° PARCELLES	TYPE DE BÂTIMENT
1	DAUDIN MAXIME	452 rue de la Plaine d'Azenne	ZH22 et 23	Garage (annexe à l'habitation). Situé en zone Agricole
2	BOURGOIN CHRISTIAN	LES BONSHOMMES	ZN252	Transformation d'un garage attenant à une habitation en extension d'habitation. Transformation d'un bâtiment d'exploitation en 1 logement. Transformation d'un bâtiment d'exploitation en 2 logements.
3	LAROUSSE NICOLE et YANNICK	LE CLOS ST PIERRE - RTE DE JOUY	AH70	Dépendances de l'habitation principale
4	MONTIGNY CHRISTIAN	RUE DES ARRACHIS	23-24-33	Deux hangars Remise ouverte située dans le corps de ferme Cellier et garage située dans le corps de ferme Grange semi-fermée
5	SIMONEAU DENISE et PATRICK	670 ROUTE D ORLEANS	52	Bâtiment agricole de type hangar de stockage
6	MARESSE MARIE FRANCOISE	LES BONSHOMMES	ZN54	Corps de ferme Local « débarras » Deux bâtiments agricoles (grange et maisonnette)
7	DE TRISTAN PHILIPPE	L EMERILLON	Ki 47, 40, 39, 37, 41, 43, 12, 36, 24	Remise et hangar Bûcher Communs Orangerie

N° DEMANDE	DEMANDEUR	Lieu-dit	N° PARCELLES	TYPE DE BÂTIMENT
8	DE TRISTAN PHILIPPE	LA BOIRIE	K22 et 19	Dépendances, Appentis, Grange Ancienne bergerie
9	DE TRISTAN DOMINIQUE (ep. LANDRON)	LA BARAGUERE	H866	Dépendances Appentis Grange
10	DE TRISTAN ANNE (ep. HUART)	LES PLACES	K59	Appentis
11	RIGUET ANNE SOPHIE	PONEY CLUB 5 ARPENTS	ZK104, 105, 106,107, 108, 109	Bâtiment d'exploitation agricole
12	DESSIAUME PHILIPPE	1160 RUE DE LA PLAINE D'AZENNE	AA72	Atelier d'ébénisterie

Demande 1

DAUDIN Maxime

Mme DAUDIN Maxime
452 Rue plaine d'azenne
45370 Cléry st André

F

Cléry le 14 Novembre 201

→ CB
puis ON
Pour commodité

ARRIVE LE
15 NOV. 2016
MAIRIE CLERY-ST ANDRE
2745

Monsieur le maire,

En réponse à votre courrier concernant la révision du plan d'urbanisme je vous informe qu'effectivement j'ai un bâtiment dénommé actuellement annexe de jardin et bûcher que je souhaiterais dans l'avenir transformer en maison d'habitation. ce bâtiment se situe sur le Terrain de ma résidence principale au 452 Rue de la plaine D'azenne référence cadastrale : Section ZH n° 22 et 23 (voir plans et photos ci-joints)

Dans l'espoir d'une réponse favorable à cette requête je vous prie monsieur le maire de croire à toute ma considération.

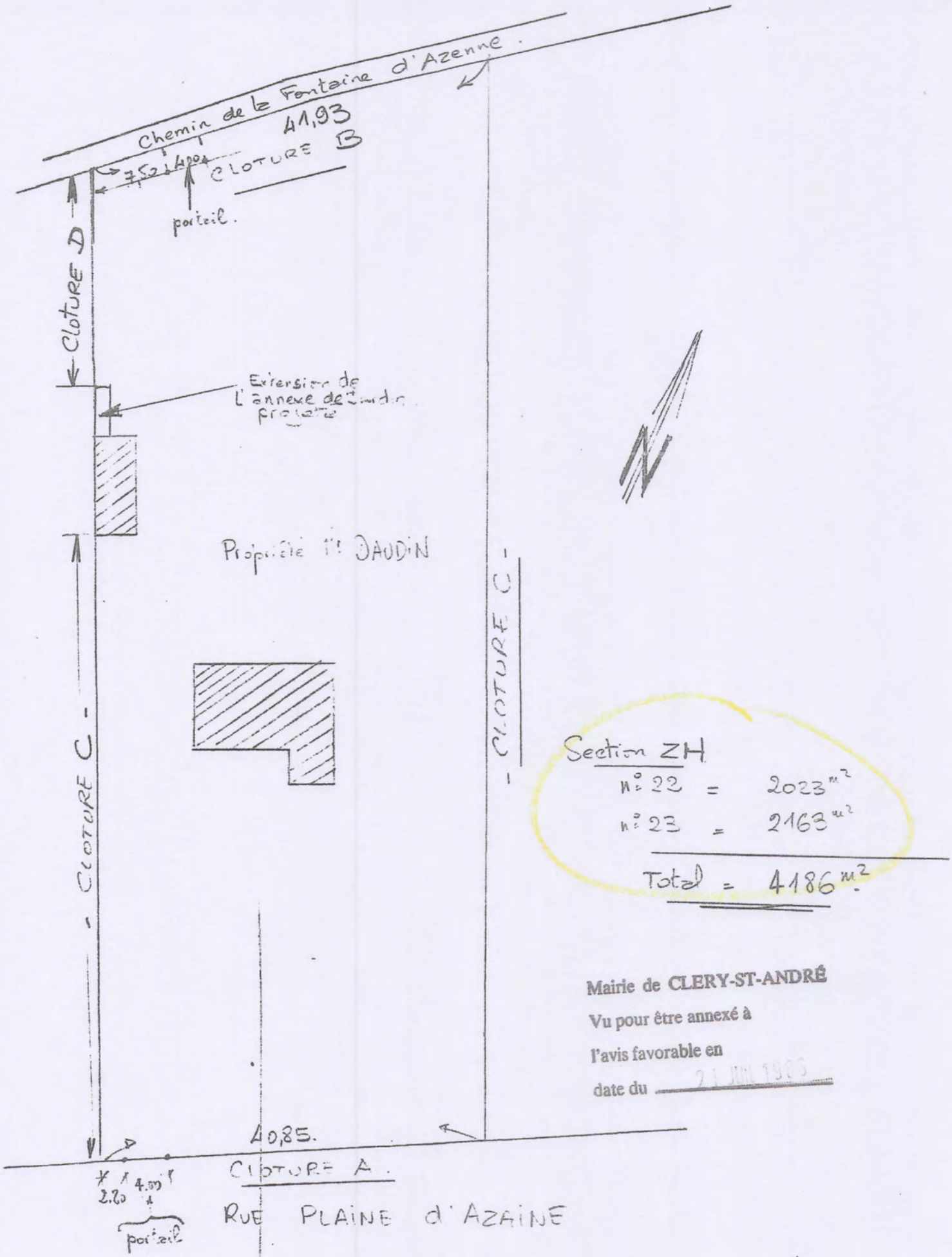
Chemin de la Fontaine d'Azenne
41,93
CLOTURE B
7,52
4,00
portail
CLOTURE D
Extension de l'annexe de la maison projetée
Propriété M. DAUDIN
CLOTURE C
CLOTURE C
Section ZH
n° 22 = 2023 m²
n° 23 = 2163 m²
Total = 4186 m²
Mairie de CLERY-ST-ANDRÉ
Vu pour être annexé à
l'avis favorable en
date du 21 JUIN 1995
40,85.
CLOTURE A.
2,80
4,00
portail
RUE PLAINE d'AZAINE

PROPRIÉTÉ de MR DAUDIN MAXIME

452, rue Plaine d'Azaine

45370 CLÉRY ST ANDRÉ

Construction d'une ANNEXE de JARDIN

PLANS. FAÇADES. COUPE

le 31.03.1982

n de situation

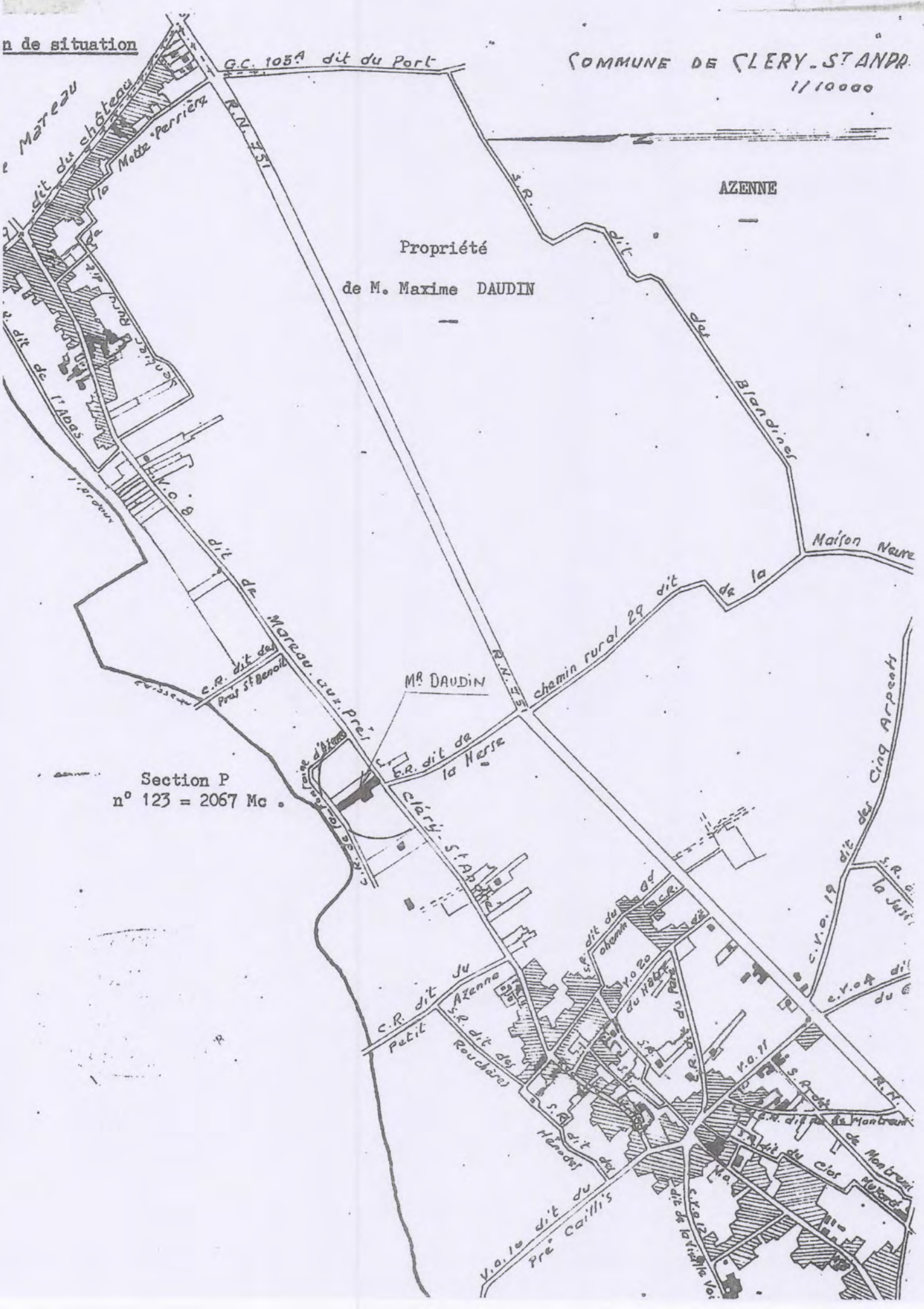

M. DAUDIN CLERY

NOUVELLE IMPLANTATION

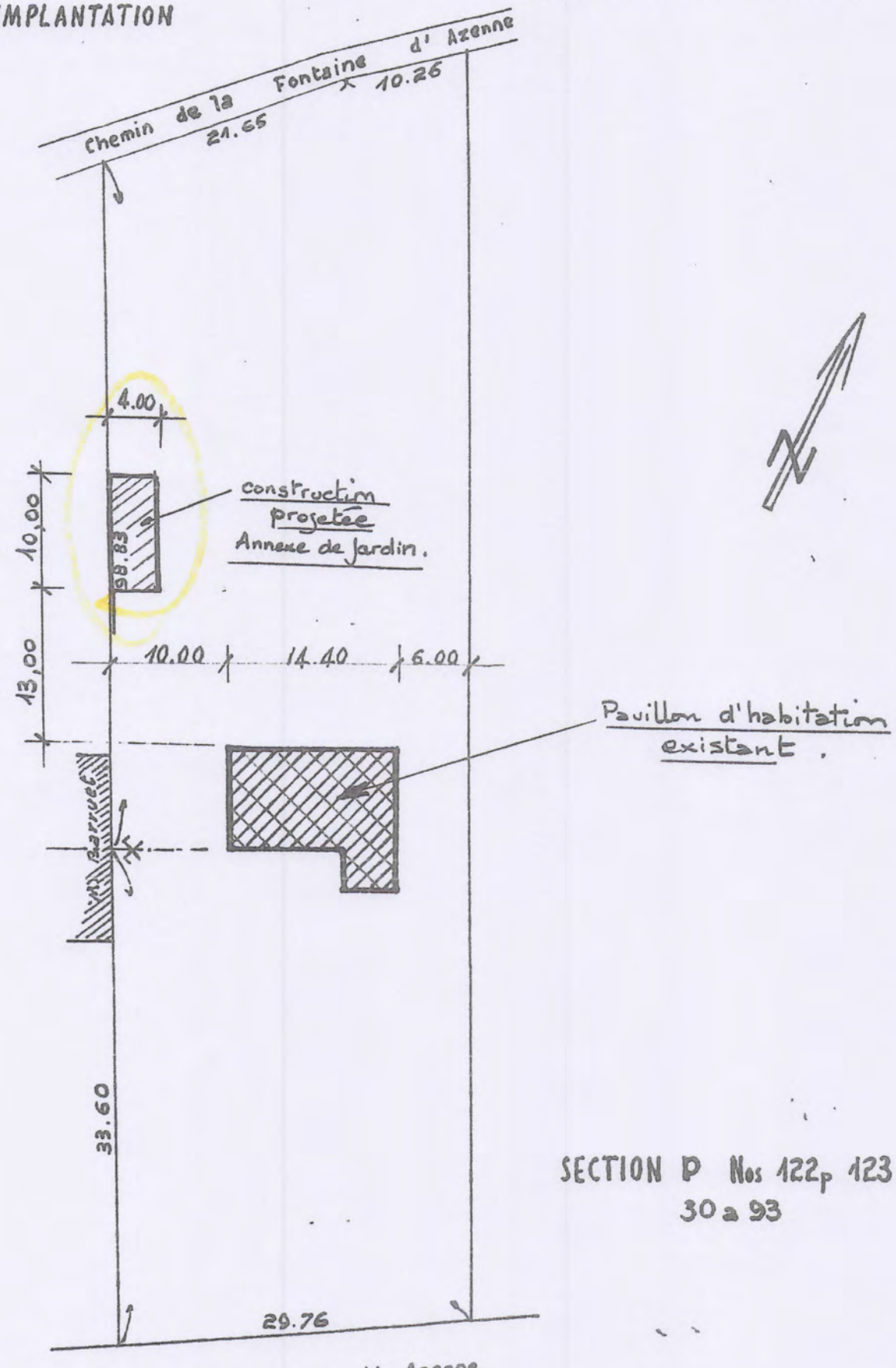

SECTION P Nos 122p 123
30 a 93

27.8.1976

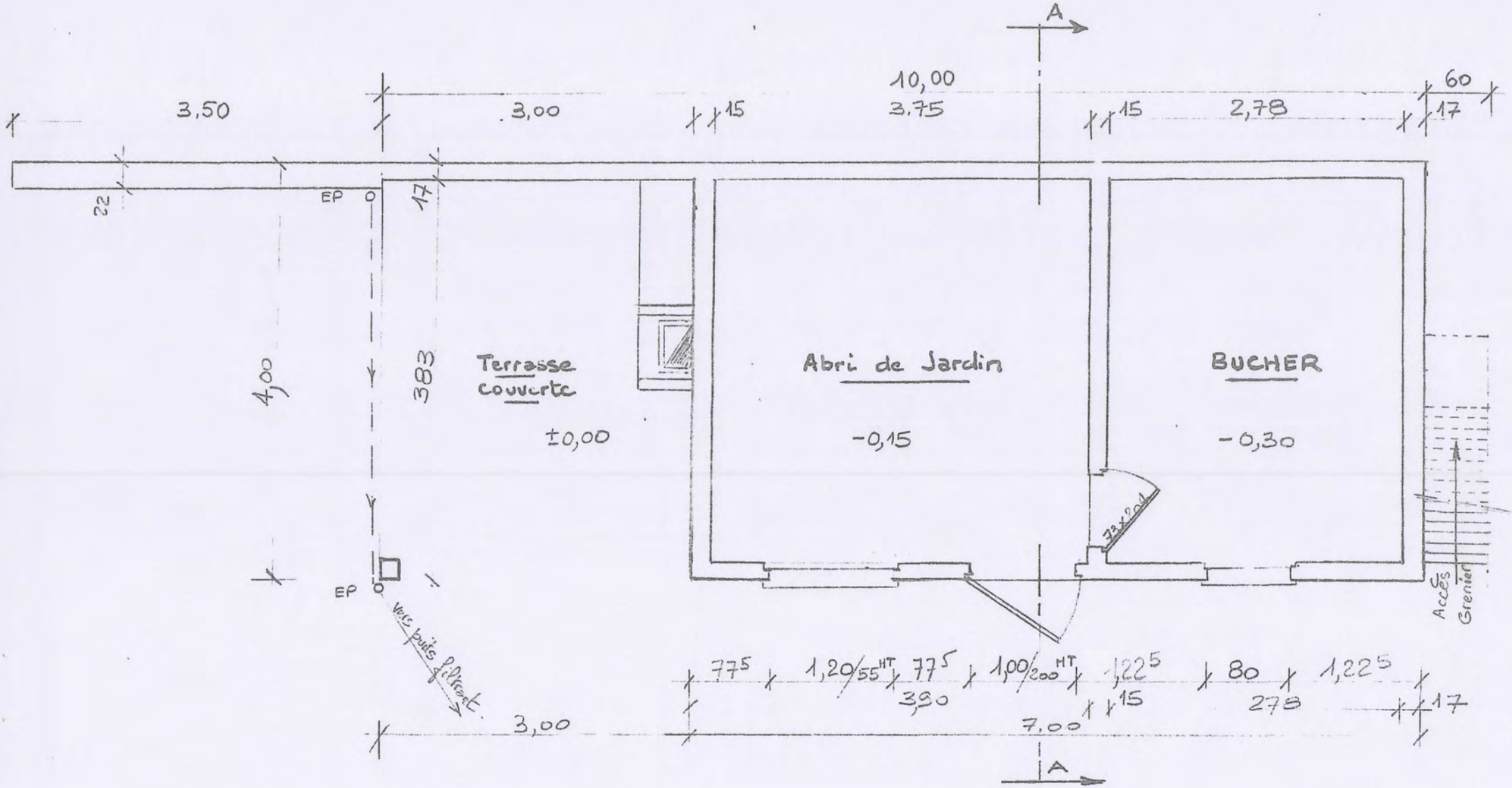

Rez de Chaussée

COUPE A

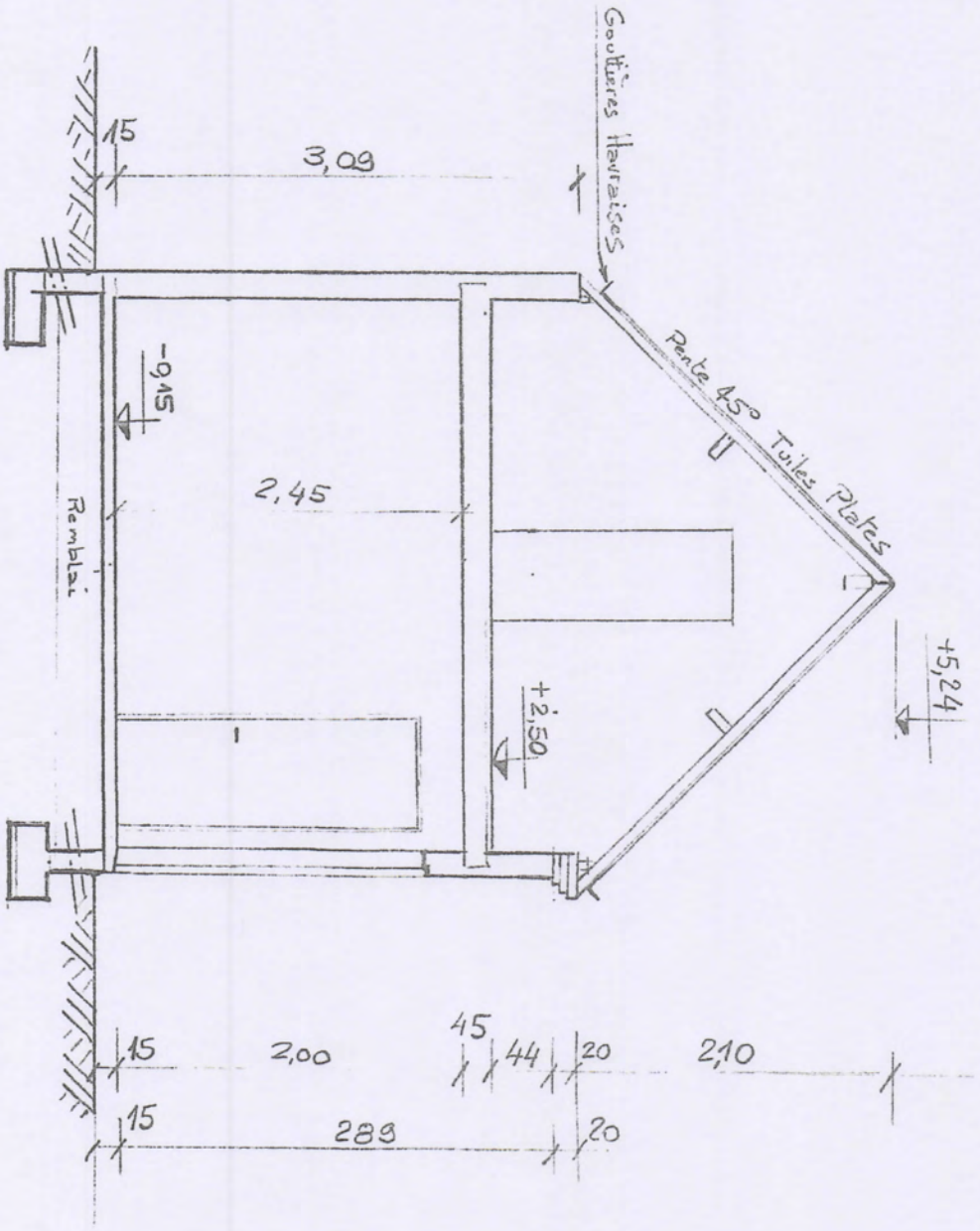
15
3,09
Gouttières Havraises
Pente 45° Tuiles Plates
-0,15
2,45
Remblai
+2,50
+5,24
15
2,00
45
44
20
2,10
15
289
20

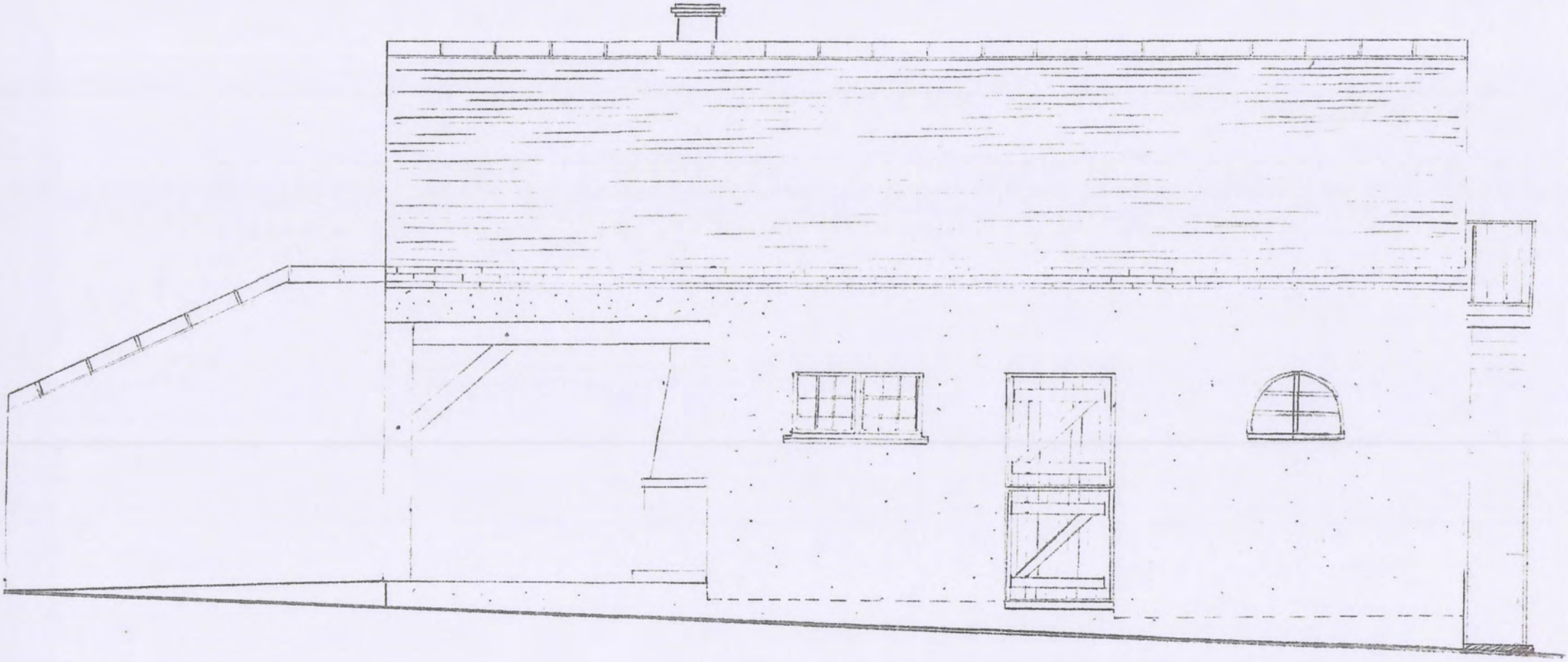

FAÇADE NORD. EST

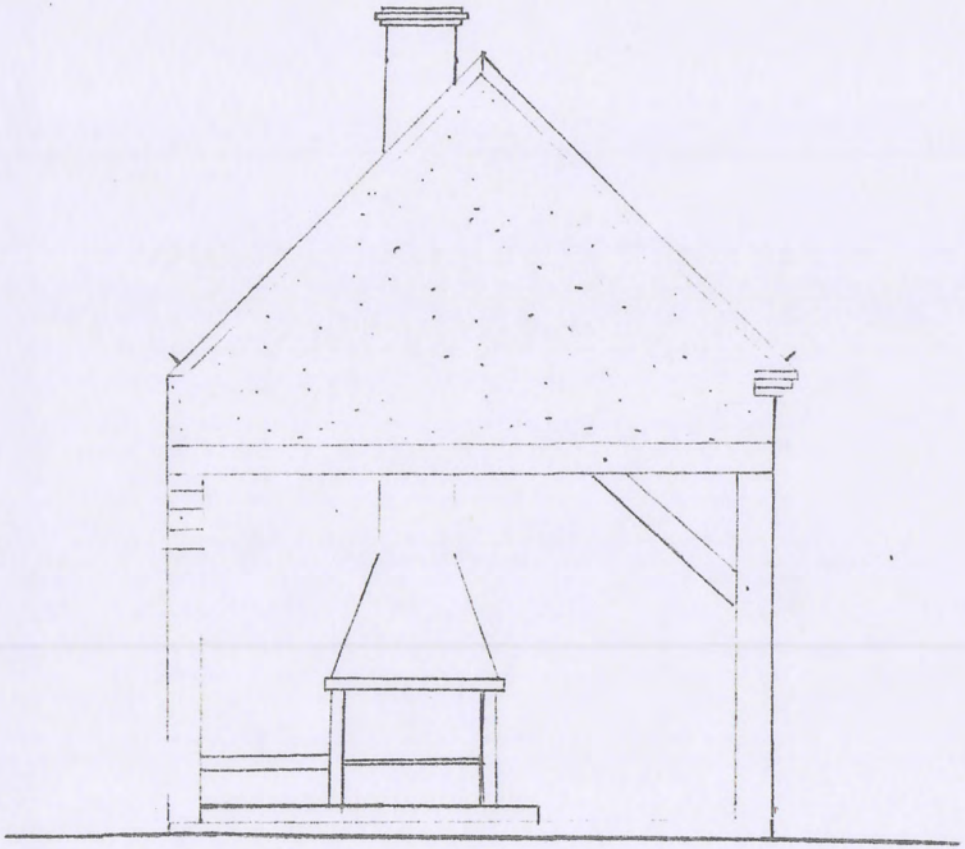

PIGNON SUD. EST

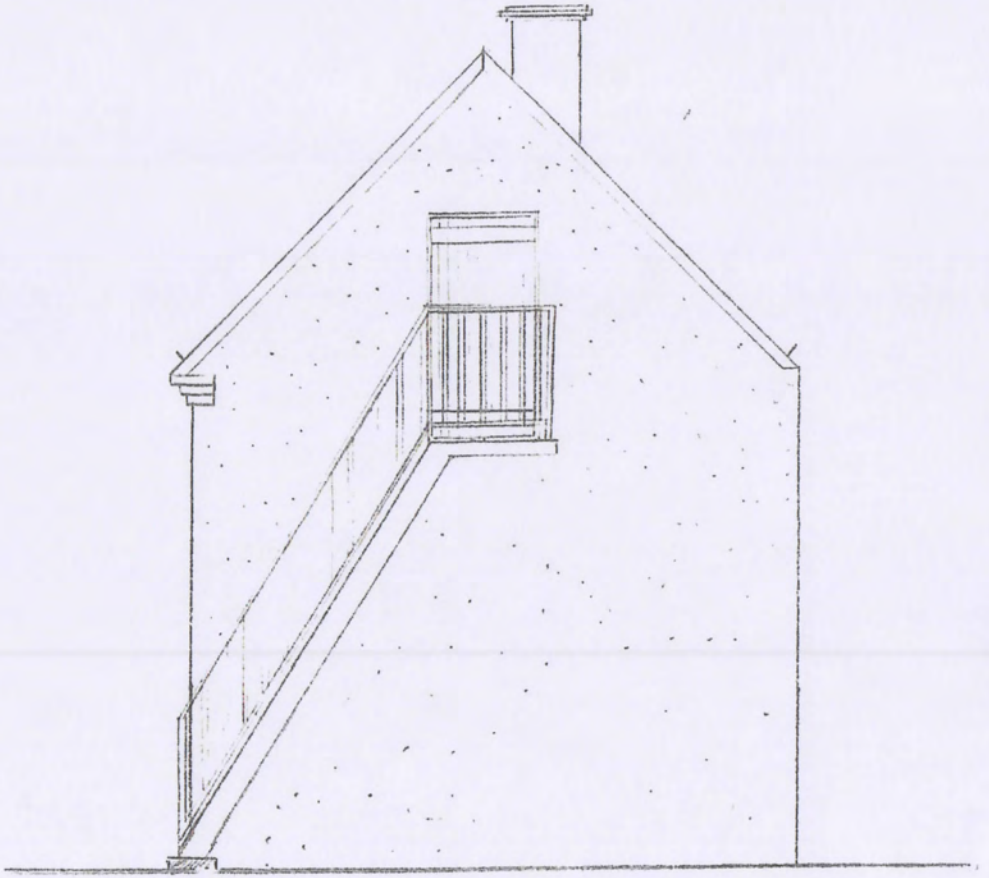

PIGNON NORD. OUEST

47
48
Chemin rural no14
116
115
1
114
26
113
25
112
111
Fontaine d'Azenne
24
23
22
21
20
19
452
453
421
446
45
C no8
N
0
20
40
10
30

Demande 2

BOURGOIN Christian

F

2

GL → CB dossier PLU

ARRIVE LE
13 DEC. 2016 2952
MAIRIE CLERY-S[T] ANDRE

Christian BOURGOIN
« Les Bonshommes »
45370 CLERY ST ANDRE

ZN 252.

Cléry Saint André, le 02 décembre 2016

Mairie de Cléry Saint André
Service urbanisme
94, rue Maréchal Foch
45370 CLERY SAINT ANDRE

Référence : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Madame, Monsieur,

Suite à votre courrier de mi-novembre relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme et à notre brève entrevue du mardi 29 novembre 2016 avec la responsable « urbanisme », je dois comprendre :

- Qu'une non déclaration de souhait de changement d'affectation de bâtiments situés en zone « Agricole » ou « Naturelle » pourrait bloquer ces changements pendant toute la validité du prochain PLU
- Que la durée de validité du prochain PLU n'est pas déterminable à l'avance

En conséquence, je me permets donc de porter à votre connaissance les possibles changements d'affectation de bâtiments suivants réalisables par moi-même ou par un éventuel nouveau propriétaire. J'ai bien noté que cela ne signifie pas une obligation de réaliser ces projets. Ces projets sont explicités sur les pages qui suivent :

- Projet 1 : Adjonction d'une véranda à une habitation existante
- Projet 2 : transformation d'un garage attenant à une habitation en extension d'habitation

) concertation

- Projet 3 : Transformation d'un bâtiment d'exploitation en un logement
- Projet 4 : Transformation d'un bâtiment d'exploitation en deux logements

) chgt destinat°

- Projet 5 : Extension d'une exploitation agricole ou forestière

) concertation

Projet 1

Adjonction d'une véranda à habitation

Propriétaire	:	Christian BOURGOIN
Adresse	:	« Les Bonshommes » 45370 Cléry Saint André
Cadastre	:	ZN252
Utilisation actuelle	:	
Bâtiment	:	
Nouvelle affectation	:	Adjonction d'une véranda
Photographie	:	

Vue aérienne :

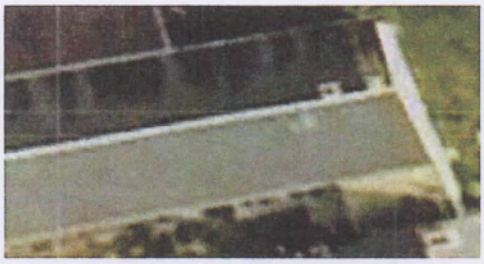

Projet 2

Transformation des 2 garages attenant à une habitation en extension d'habitation

Propriétaire	:	Christian BOURGOIN
Adresse	:	« Les Bonshommes » 45370 Cléry Saint André
Cadastre	:	ZN252
Utilisation actuelle	:	garages
Bâtiments	:	B et C
Nouvelle affectation	:	Extension d'habitation
Photographie	:	

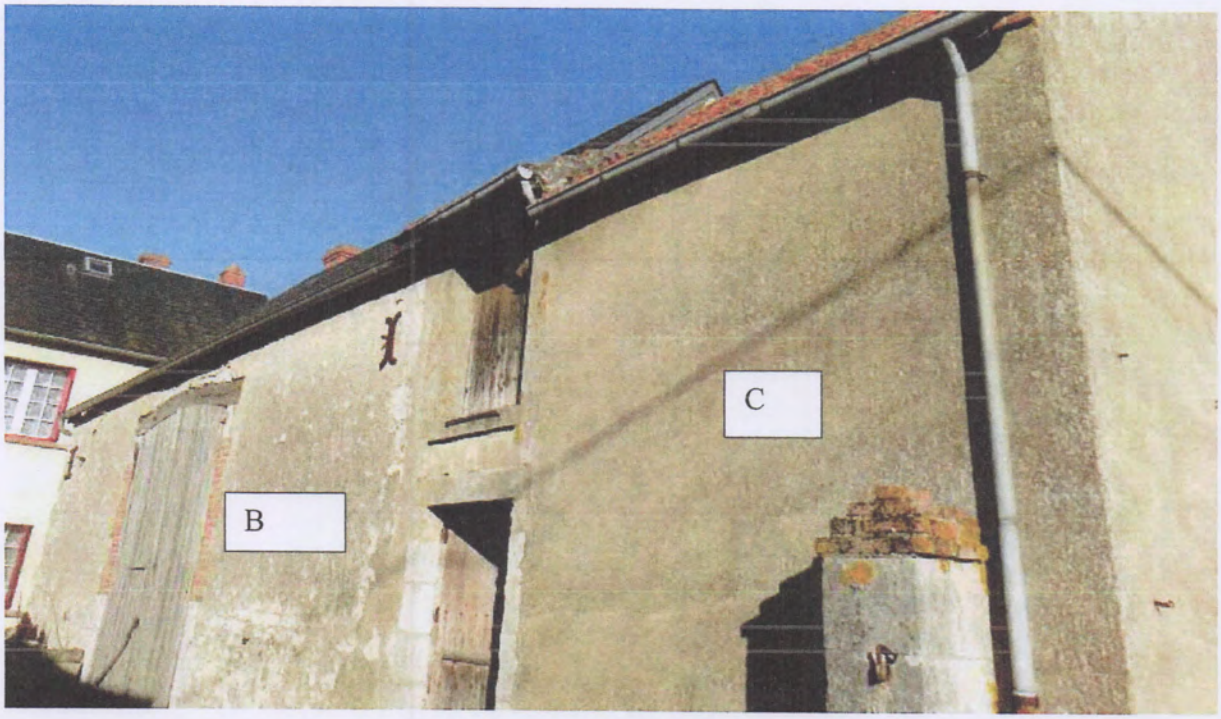

Vue aérienne :

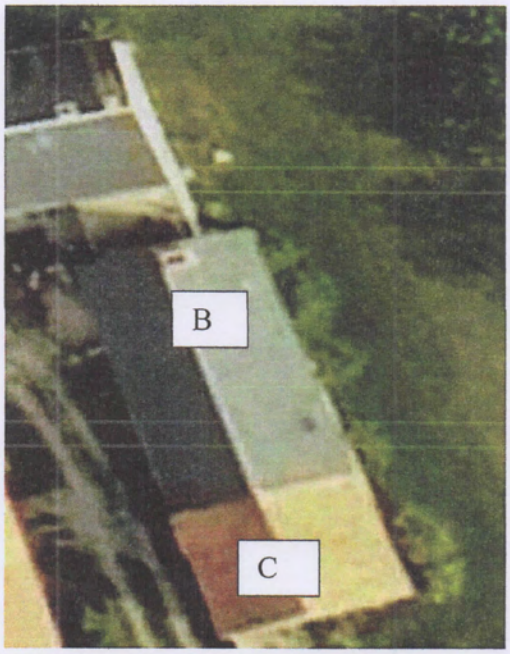
B
C

Projet 3

Transformation d'un bâtiment d'exploitation en un logement

Propriétaire	:	Christian BOURGOIN
Adresse	:	« Les Bonshommes » 45370 Cléry Saint André
Cadastre	:	ZN53
Utilisation actuelle	:	Bâtiment d'exploitation
Bâtiment	:	D
Nouvelle affectation	:	Un logement
Photographie	:	

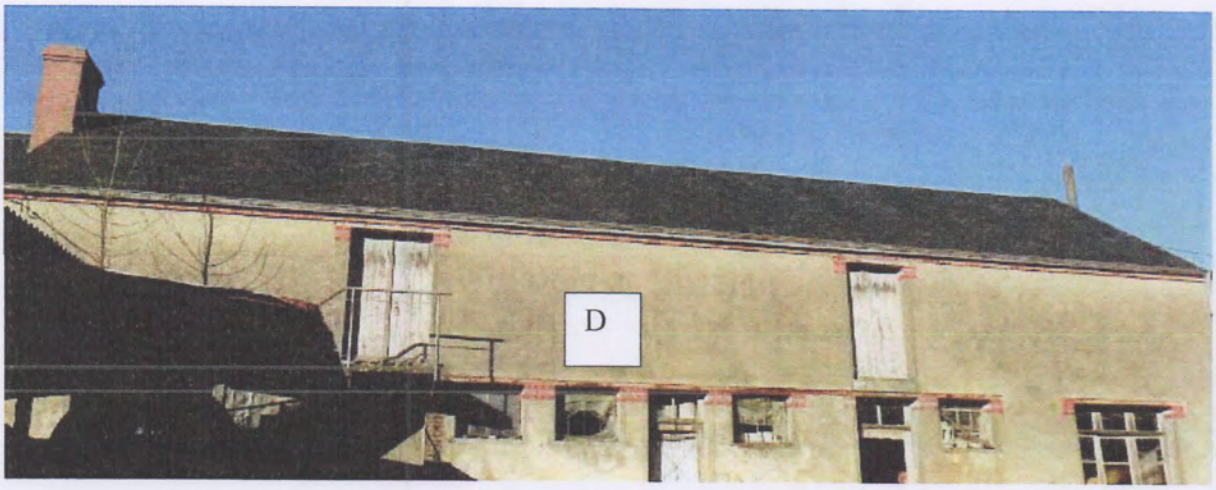

Vue aérienne :

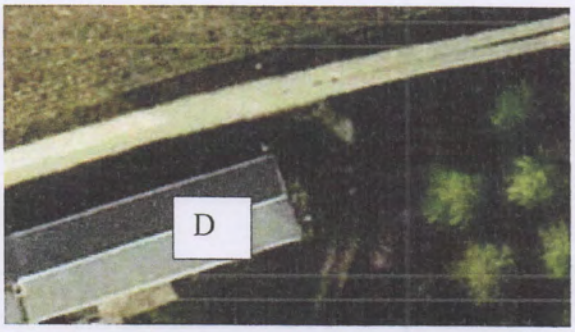

Projet 4

Transformation d'un bâtiment d'exploitation en deux logements

Propriétaire	:	Christian BOURGOIN
Adresse	:	« Les Bonshommes » 45370 Cléry Saint André
Cadastre	:	ZN53
Utilisation actuelle	:	Bâtiment d'exploitation
Bâtiment	:	E
Nouvelle affectation	:	Deux logements
Photographie	:	

Vue aérienne :

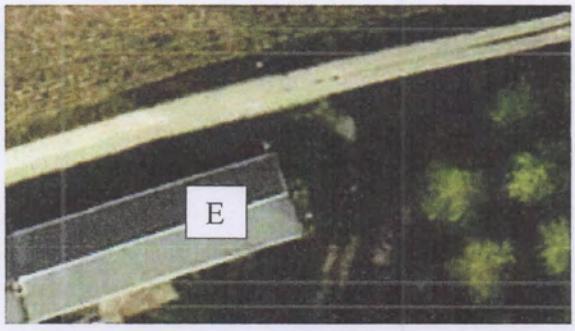

Projet 5 :

Extension d'une exploitation agricole ou forestière

Propriétaire	:	Christian BOURGOIN
Adresse	:	« Les Bonshommes » 45370 Cléry Saint André
Cadastre	:	ZN53
Utilisation actuelle	:	Bâtiments d'exploitation
Bâtiments	:	F et G
Nouvelle affectation	:	Extension exploitation agricole ou forestière
Photographie	:	

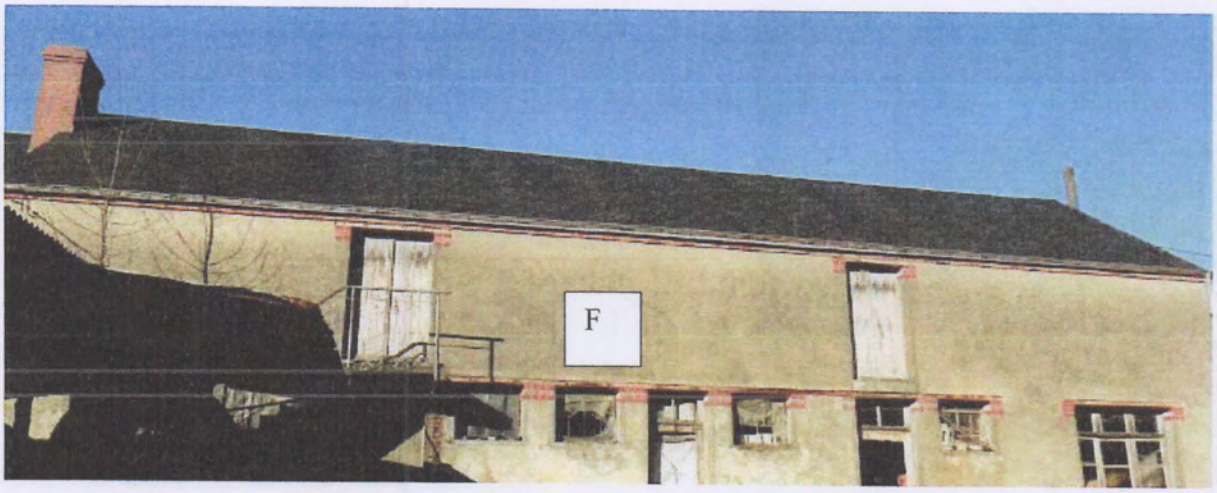

Vue aérienne :

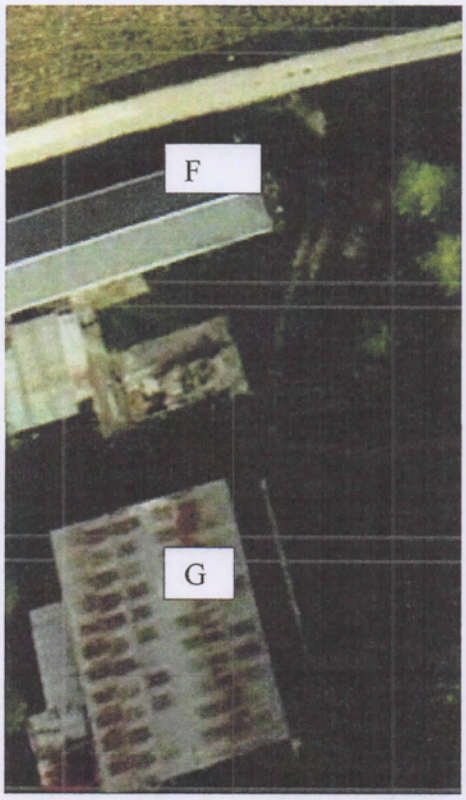

Demande 3

LAROUSSE Nicole et Yannick

Nicole et Yannick LAROUSSE
Le Clos St Pierre
Route de Jouy
45370 Cléry St André

ARRIVE LE
17 DEC. 2016
2996
MAIRIE CLERY-ST ANDRE

Ref : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Cléry St André le 15 Décembre 2016

Monsieur,

Vous trouverez ci-joints les éléments demandés pour permettre un recensement des bâtiments existants en zone naturelle (N) en vue d'un éventuel futur changement d'affectation.

Nom et adresse de la propriété :	Le Clos Saint Pierre Route de Jouy 45370 CLERY SAINT ANDRE
Propriétaires :	Nicole et Yannick LAROUSSE
Localisation des bâtiments :	cf plan de situation
Utilisation actuelle :	Bâtiment A : Maison d'habitation Bâtiment B : Dépendances de l'habitation principale

Il n'est pas prévu actuellement de modifier cette utilisation, mais les dépendances pourraient être transformées en habitation.

En vous souhaitant bonne réception, nous vous prions de croire, Monsieur, en l'expression de nos sentiments respectueux.

Nicole et Yannick LAROUSSE

PJ : Plan de situation, Photos

Département :
LOIRET

Commune :
CLERY-SAINT-ANDRE

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/650

Date d'édition : 31/10/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique de Gestion Cadastrale
131 RUE DU FAUBOURG BANNIER
CITE ADMINISTRATIVE COLIGNY 45042
45042 ORLEANS CEDEX 1
tél. 02-38-24-45-76 -fax 02-38-24-45-65
ptgc.450.orleans@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

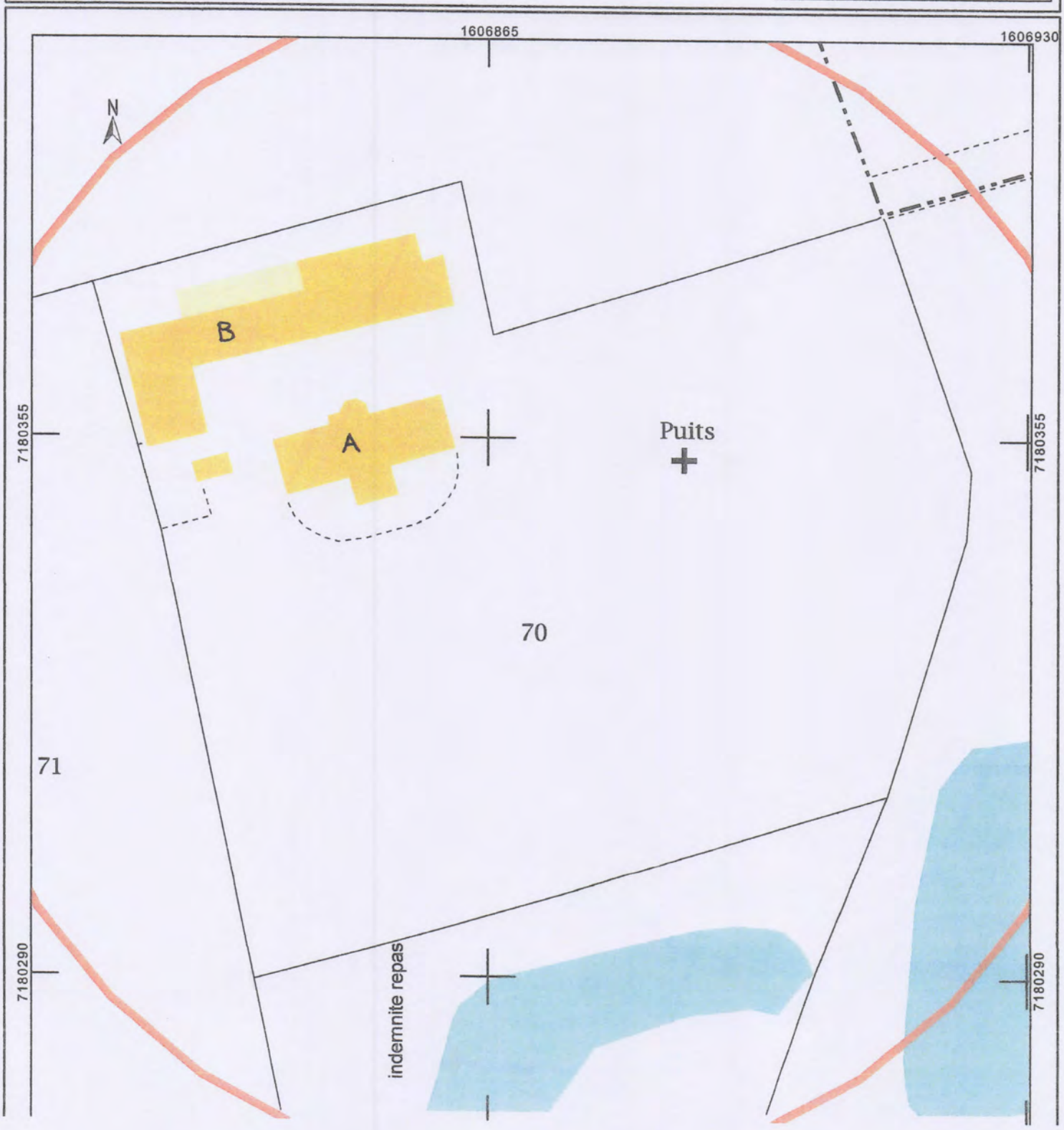

Département :
LOIRET

Commune :
CLERY-SAINT-ANDRE

Section : AH
Feuille : 000 AH 01

Échelle d'origine : 1/1000
Échelle d'édition : 1/2000

Date d'édition : 31/10/2016
(fuseau horaire de Paris)

Coordonnées en projection : RGF93CC48
©2016 Ministère des Finances et des Comptes publics

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

PLAN DE SITUATION

Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des impôts foncier suivant :
Pôle Topographique de Gestion Cadastrale
131 RUE DU FAUBOURG BANNIER
CITE ADMINISTRATIVE COLIGNY 45042
45042 ORLEANS CEDEX 1
tél. 02-38-24-45-76 -fax 02-38-24-45-65
ptgc.450.orleans@dgfip.finances.gouv.fr

Cet extrait de plan vous est délivré par :

cadastre.gouv.fr

B

B

A

Rue des Maisons Rouges
Route Départementale N°18 de
Clos de l'Ardoux
LES MAISONS R
Stade Raymond Plotu
NL
N
Nr
NLr
NLr
N
0 25 50 75 100 m
J. Yannick Larousse

Demande 4

MONTIGNY Christian

4

GC 2017
PLU

ARRIVE LE
21 DEC. 2016
3024
MAIRIE CLERY-S[T] ANDRE

Monsieur Christian MONTIGNY
Rue des Arrachis
45370 CLERY SAINT ANDRÉ

Mairie de CLERY SAINT ANDRE
Service urbanisme
94 rue du Maréchal Foch
45370 CLERY SAINT ANDRE

Cléry-Saint-André, le 19 décembre 2016

Objet : Plan local d'urbanisme : évolution de notre propriété bâtie dans le futur

Monsieur Le Maire,

Par la présente, nous tenons à vous faire part des évolutions futures que nous souhaiterions apporter à notre propriété bâtie conformément au courrier reçu relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme.

A ce titre, nous vous prions de bien vouloir trouver en pièces jointe le plan cadastral sur lequel figure la localisation de chacun de nos bâtiments identifiés par numérotation.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous la photo de chacun de nos bâtiments, numérotés sur le plan cadastral, ainsi que les évolutions que nous souhaiterions leur apporter dans l'avenir.

Bâtiment n°1 :

Ce bâtiment correspond actuellement à la résidence principale de mon épouse et moi-même.

Nous souhaitons dans l'avenir réhabiliter notre garage (située à l'extrémité droite de la maison) en pièce habitable. En outre, nous souhaitons construire une extension le long de ce garage destiné

Bâtiment n°2 :

Ce bâtiment est à ce jour un hangar. Nous avons pour projet de le réhabiliter en garage à l'avenir.

Bâtiment n°3 :

Ce bâtiment est actuellement utilisé comme hangar de stockage. Nous n'avons pas prévu d'aménagement ni d'extension à l'avenir.

Bâtiment n°4 :

Vous trouverez ci-dessous la vision d'ensemble de ce corps de ferme.

4 a :

Il s'agit d'un bâtiment à usage d'habitation. Ainsi, notre fille loue cette partie de bâtiment.

4 b :

Ce bâtiment 4 b est située à l'extrémité droite de la photo ci-dessus. Il s'agit actuellement d'une remise ouverte.

Nous souhaiterions réhabiliter cette partie de bâtiment en habitation pour notre fille ou voire pour un projet d'ordre touristique (chambre d'hôtes ou gîtes).

4 c :

Cette partie du corps de ferme regroupe à la fois un cellier (à gauche de la photo) et un garage (à droite de la photo).

Nous souhaiterions également réhabiliter cette partie de bâtiment en habitation pour notre fille ou pour un projet d'ordre touristique (chambre d'hôtes ou gîtes).

4 d et 4 e :

Nous avons un projet d'extension de la surface habitable de cette partie du corps de ferme dans la limite légale de 40 % de la surface hors œuvre nette.

Cette extension se ferait sur la partie jardin située à droite de la photo.

Bâtiment n°5 :

Ce bâtiment est actuellement une grange semi-fermée. Nous souhaitons, pour le futur, réhabiliter l'ensemble de bâtiment un surface d'habitation pour accueillir de la famille ou pour un projet d'ordre touristique (chambre d'hôtes ou gîtes).

Bâtiment n°7 :

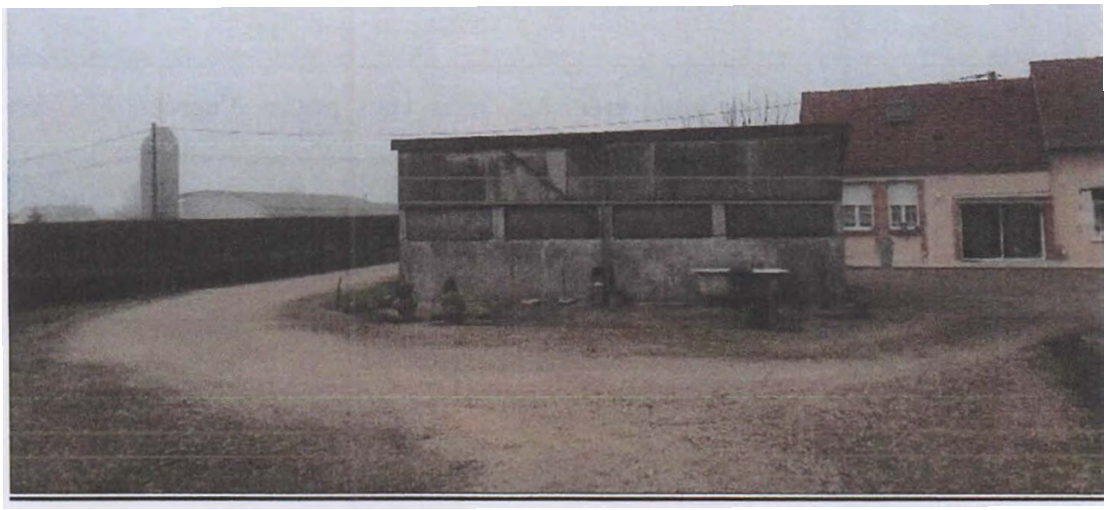

Ce bâtiment est utilisé comme bâtiment de stockage. Aucun aménagement n'est prévu à l'avenir.

Bâtiment n°8 :

Il s'agit d'un hangar servant de garage actuellement. Aucun aménagement n'est prévu à l'avenir.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ces aménagements et changements d'affectations en nous permettant de les réaliser dans le futur.

Restant à votre disposition pour toute précision, nous vous prions d'agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de notre considération distinguée.

Monsieur Christian MONTIGNY

Pièces jointes :

Plan cadastral sur lequel figurer l'ensemble des bâtiments existants numérotés.

240
241
250
254
145
255
UH
29
28
27
26
25
a
a
b
b
22
A
a
23
Ae
24
Rue
(V.C n°5)
(V.C n°6)
Rue
33
a
b

Demande 5

SIMONEAU Denise et Patrick

Denise SIMONNEAU
Patrick SIMONNEAU

5

GC → DIT
dossier PLU

ARRIVE LE
22 DEC. 2016
3033
MAIRIE CLERY-S[T] ANDRE

670 route d'Orléans
45370 CLERY SAINT ANDRE

ZK 52

Le 06.01.2017 : Dde à M. Simonneau par téléphone de compléter son dossier.

Mairie de Cléry Saint André
Service Urbanisme

94 rue Marechal Foch
45370 CLERY ST ANDRE

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Cléry Saint André, le 14 décembre 2016

Lettre recommandé avec AR

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier concernant la révision du plan Local d'Urbanisme, vous nous avez invité à faire connaître nos souhaits de changement d'affectation des bâtiments situés au 670 route d'Orléans.

Actuellement ceux-ci sont utilisés pour le pavillon en résidence principale et pour le bâtiment annexe en local pour matériel agricole.

En fonction des évolutions possibles, nous souhaiterions pouvoir :

1 - Procéder à une extension de l'habitation principale. Actuellement cette maison ne dispose que de 2 chambres.

2 - De pouvoir exercer une activité artisanale, industrielle ou commerciale dans ce bâtiment agricole. En effet la conjoncture agricole actuelle et future ne permet pas d'envisager de pouvoir maintenir une activité agricole dans ce local.

Dans l'attente de votre réponse, nous restons mon fils et moi à votre disposition pour tous renseignements complémentaires ou vous rencontrer. Vous pouvez nous joindre au portable suivant : Patrick SIMONNEAU 06 07 08 79 56.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur Le maire, nos salutations les meilleures.

Demande 6

MARESSE Marie-Françoise

Madame Marie Françoise MARESSE
Les Bonshommes
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
02 38 -45 -75 -80

6

ARRIVE LE
31 DEC. 2016 3103
MAIRIE CLERY-S^T ANDRE

GC → OM.
donne PLU

Mairie de Cléry Saint André
Service urbanisme
94 Rue du Maréchal Foch
45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ

Référence : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Cléry Saint André, le 30 décembre 2016

Madame, Monsieur,

Ayant été identifiée parmi les propriétaires de bâtiments actuellement situés en zone agricole (A) et naturelles (N) du PLU en vigueur, j'ai reçu votre courrier relatif à la révision du Plan Local d'Urbanisme. Ce document m'informe d'une interdiction du changement d'affectation des bâtiments en zone A ou N « sauf si les propriétaires ont déclaré leur souhait de changement d'affectation au moment de la révision du PLU ».

Je suis effectivement devenue propriétaire d'une partie des bâtiments de l'exploitation agricole de mes parents au décès de ma mère le 18 octobre 2014. Ces bâtiments n'étant pas habitables sans d'importants travaux, ils restent donc vacants et dans leur état. C'est pour cette raison que jusqu'à maintenant je n'avais encore rien envisagé de particulier, me laissant le temps nécessaire à l'élaboration d'un projet définitif bien précis.

Sachant maintenant que les changements d'affectation qui n'auraient pas été explicitement recensés au moment de l'élaboration du PLU seront impossibles il me faut donc envisager l'avenir selon un éventail de réalisations envisageables assez large, afin de ne pas me retrouver au statu quo, entièrement bloquée et dans la totale impossibilité de réaliser un quelconque projet à plus ou moins long terme.

Je me permets donc de porter à votre connaissance les éventuels changements d'affectation de bâtiments qui pourraient être envisagés soit en mon nom, soit au nom d'un possible nouveau propriétaire :

- Projet 1, Bâtiment A : réhabilitation du rez-de-chaussée, extension de l'habitation dans les greniers du 1er étage,
- Projet 2, Bâtiment B : création d'une pièce d'habitation en rez-de-chaussée dans un local « débarras » attenant à l'habitation,
- Projet 3, Bâtiment C : rénovation d'un bâtiment d'exploitation agricole, avec éventuelle surélévation,
- Projet 4, Bâtiment C : rénovation par transformation d'un bâtiment d'exploitation agricole en habitation, avec éventuelle surélévation.

Madame Marie Françoise MARESSE

Projet 1

Réhabilitation du rez-de-chaussée, extension de l'habitation dans les greniers du 1er étage

Propriétaire :	Marie Françoise MARESSE
Adresse :	Les Bonshommes 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Cadastre :	ZN 54
Utilisation actuelle :	Maison d'habitation inoccupée
Bâtiment :	A
Nouvelle affectation :	Extension de l'habitation

Photographie :

Côté sud-est

Côté sud-ouest

Projet 2

Création d'une pièce d'habitation en rez-de-chaussée, dans un local débarras attenant à l'habitation

Propriétaire :	Marie Françoise MARESSE
Adresse :	Les Bonshommes 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Cadastre :	ZN 54
Utilisation actuelle :	Débarras
Bâtiment :	B
Nouvelle affectation :	Extension de l'habitation

Photographie :

Orientation sud

Projet 3

Rénovation d'un bâtiment d'exploitation agricole

Propriétaire :	Marie Françoise MARESSE
Adresse :	Les Bonshommes 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Cadastre :	ZN 54
Utilisation actuelle :	Bâtiment d'exploitation agricole
Bâtiment :	C
Nouvelle affectation :	Rénovation d'un bâtiment d'exploitation agricole, avec éventuelle surélévation

Photographie :

Côté nord

Projet 4

Rénovation par transformation d'un bâtiment d'exploitation agricole en habitation

Propriétaire :	Marie Françoise MARESSE
Adresse :	Les Bonshommes 45370 CLÉRY SAINT ANDRÉ
Cadastre :	ZN 54
Utilisation actuelle :	Bâtiment d'exploitation agricole
Bâtiment :	C
Nouvelle affectation :	Rénovation par transformation d'un bâtiment d'exploitation agricole en habitation, avec éventuelle surélévation

Photographie :

Annexe

Vue aérienne générale

Demande 7

DE TRISTAN Philippe - L'Emerillon

(L'EMÉRILLON) (Philippe de TAISTAN)

K
I

7

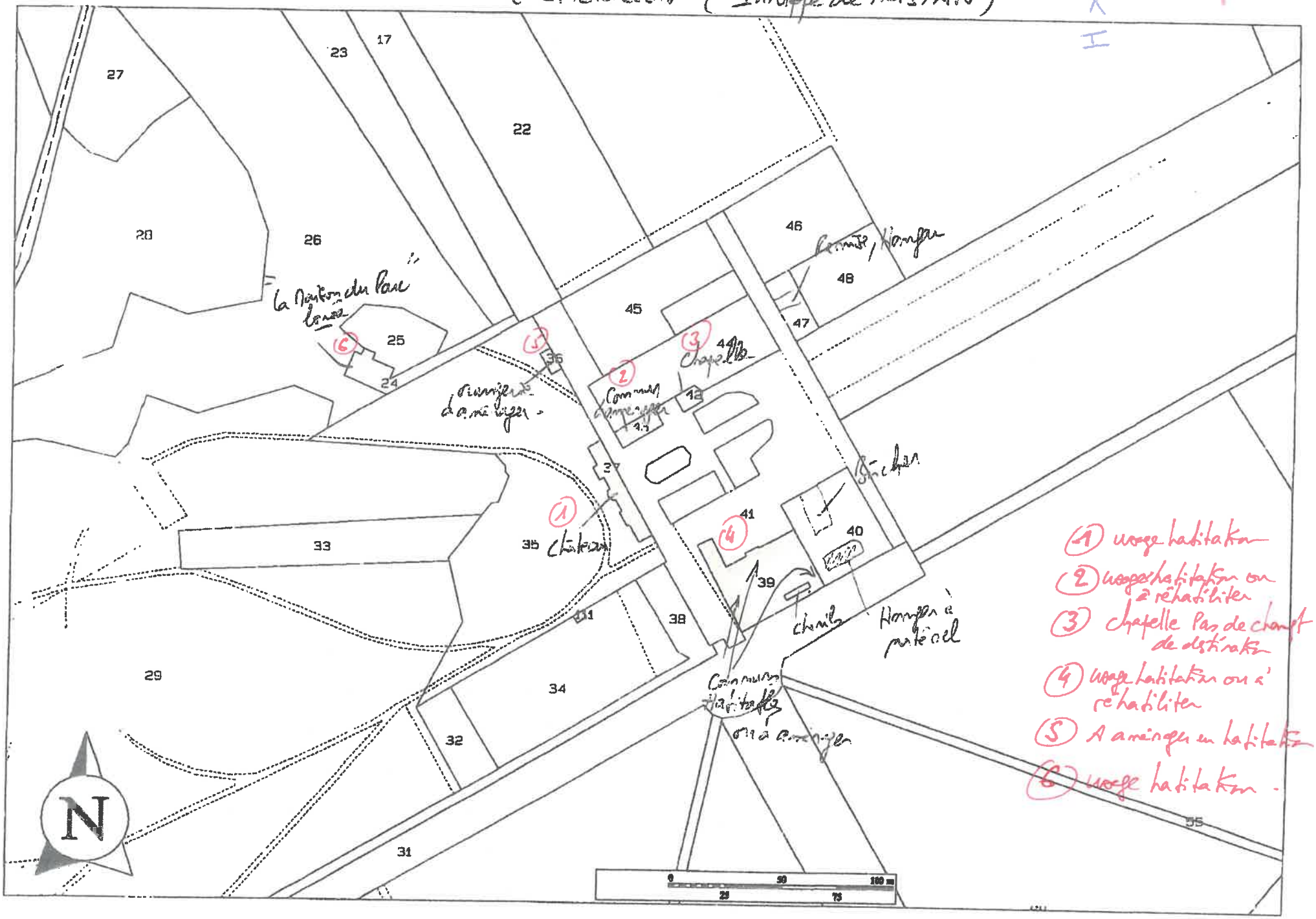

Demande 8

DE TRISTAN Philippe - La Boirie

La Boirie (Philippe de TRISTAN) K22_19 8

Demande 9

DE TRISTAN Dominique (ep. LANDRON)

La Garagnère (Madame Dominique de TRISTAN épouse CANDRON) 9

H 866

Grange vue de face N°1

Grange N°1

Grange vue de dos N°1

Vue générale de la Baraquière

Habitation et appentis à droite

N° 3

Dépendances

N° 2

Demande 10

DE TRISTAN Anne (Ep. HUART)

Les PLACES – Mme Anne de TRISTAN épouse D'HUART

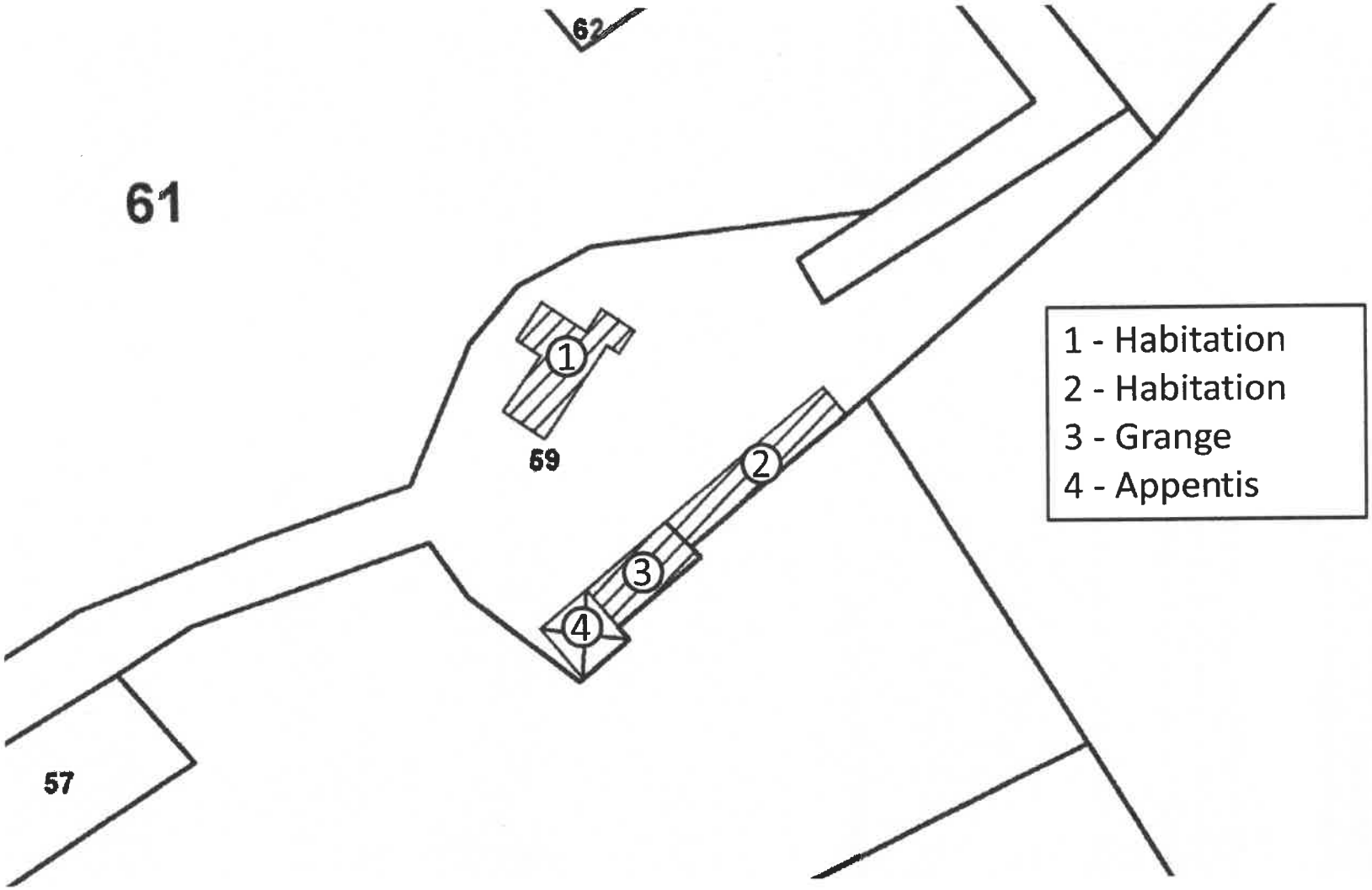

Demande 11

RIGUET Anne-Sophie

ARRIVE LE
23 DEC. 2016
3060
MAIRIE CLERY-S[T] ANDRE

Anne-Sophie RIGUET
727 Route d'Orléans
45160 SAINT HILAIRE SAINT MESMIN

Le 22 décembre 2016

GL => OM. dossier PLU

Monsieur le Maire
MAIRIE DE CLERY-SAINT-ANDRE
Service Urbanisme
94 rue du Maréchal Foch

45370 CLERY-SAINT-ANDRE

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire,

Par une information non datée, vous m'avez informée du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU) pour répondre aux nouvelles règlementaires, et notamment la rationalisation de la consommation de l'espace, entraînant une réduction des zones constructibles et une interdiction du changement d'affectation des bâtiments en zone agricole (A) et naturelles (N).

Actuellement, je suis propriétaire des parcelles indiquées sur le plan ci-joint et des bâtiments construits dessus à usage de Centre Equestre,

Parcelles ZK 104, 105, 106, 107, 108 et 109.

Le propriétaire de ces parcelles est Anne-Sophie RIGUET, 727 route d'Orléans à 45160 SAINT-HILAIRE-SAINT-MESMIN et le titulaire du bail rural à long terme est la société PONEY CLUB DES CINQ ARPENTS, (P.C.5.A.), Rue des Cinq Arpents à CLERY-SAINT-ANDRE.

En dehors de l'extension ou construction de bâtiments pour l'exploitation du Poney Club, il n'est pas impossible que je transforme un bâtiment en habitation et/ou que je souhaite faire construire sur une partie du terrain (partie sud en bordure de la route de Cinq Arpents) une maison à usage d'habitation pour mon usage personnel.

En conséquence, je vous remercie de bien vouloir noter mon souhait de changement d'affectation au moment de la révision de PLU pour le projet indiqué ci-dessus.

Ci-joints les plans de localisation et une photographie des bâtiments.

Je vous remercie de bien vouloir me préciser la suite qui sera donnée à cette missive.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués,

Anne-Sophie RIGUET

PONEY CLUB DES 5 ARPENTS

Anne-Sophie RIGUET

Rue des 5 Arpents

45 370 Cléry Saint André

Parcelles ZK 104 . 105 . 106 . 107 . 108 et 109

Vue aérienne

Bâtiment 1 : 210 m² > Ecuries

P2 Plan de masse

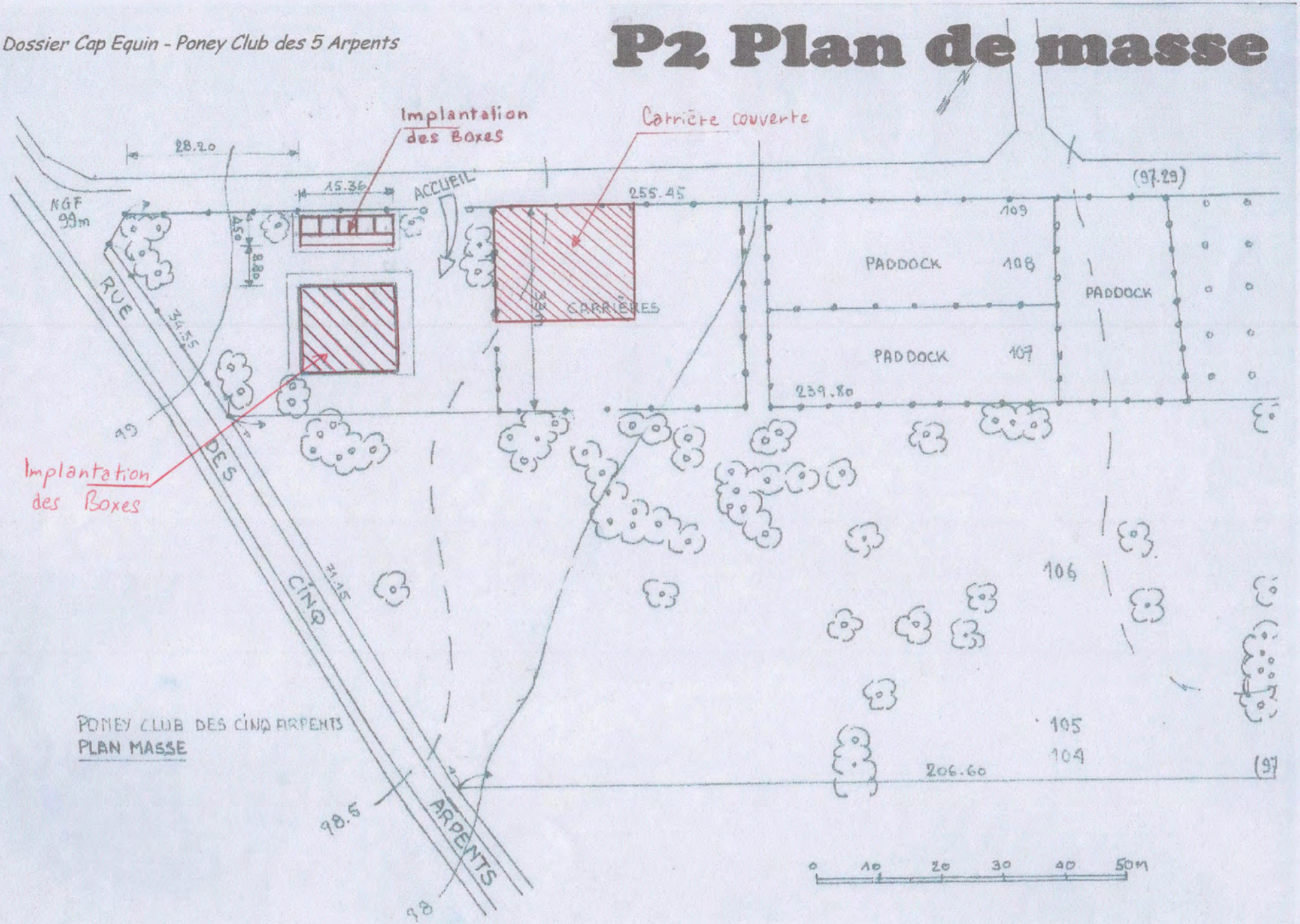

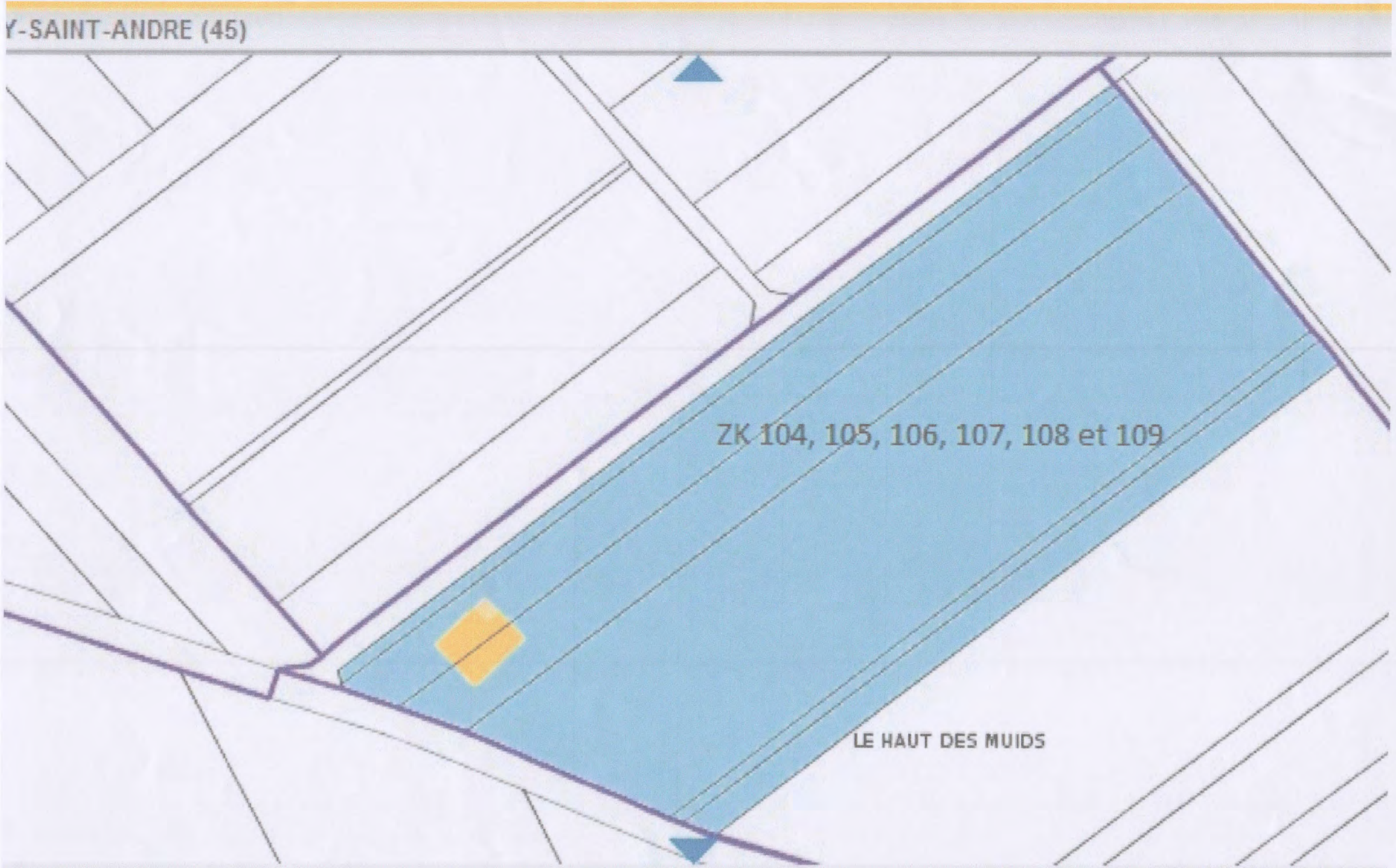
Y-SAINT-ANDRE (45)
ZK 104, 105, 106, 107, 108 et 109
LE HAUT DES MUIDS
Coordonnées en projection : RGF9
qué et faire glisser votre souris pour déplacer la carte.

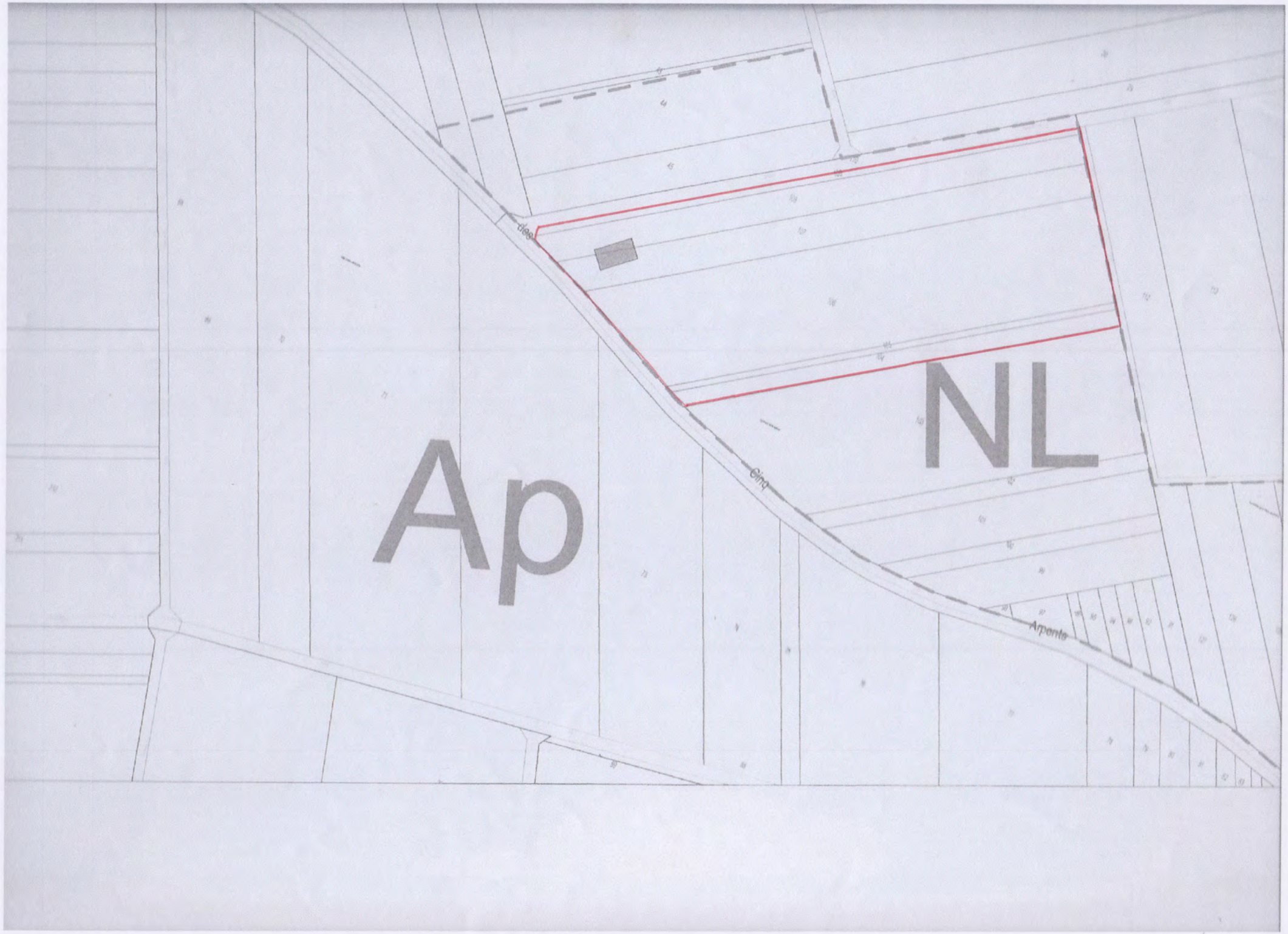
Ap
NL
Deux
Cinq
Arpents

Demande 12

DESSIAUME Philippe

2

→ CB → DM
↓
dossier PLU

Monsieur DESSIAUME Philippe

1160, Rue de la Plaine d'Azenne

45370 CLERY SAINT ANDRE

Tel : 02 38 45 64 05

Cléry, le 18 Novembre 2016

ARRIVE LE
19 NOV. 2016 2781
MAIRIE CLERY-S^T ANDRE

Mairie de CLERY SAINT ANDRE

94, Rue du Maréchal Foch

45370 CLERY SAINT ANDRE

A l'attention de Monsieur Le Maire

Objet : Révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur Le Maire,

Suite au courrier reçu concernant la révision du Plan Local de l'Urbanisme, je vous soumets un dossier concernant un bâtiment, actuellement utilisé comme atelier dans le cadre de mon activité professionnelle d'ébénisterie. Il est tout à fait envisageable que, dans les années futures, lorsque j'aurai cessé mon activité, ce bâtiment ait une affectation différente : ce bâtiment pourrait être une habitation principale pour l'un des membres de la famille proche.

Je joins à ce courrier :

- Une photo du bâtiment
- Un plan de masse indiquant le bâtiment sur la propriété
- Le certificat de conformité délivré pour ce bâtiment en 1997
- Une copie du relevé parcellaire de 2011 (2 pages)

Je vous remercie de prendre en compte ma demande afin de palier tout aléa dans le futur.

Veuillez agréer, Monsieur Le Maire, l'expression de mes salutations distinguées

Section AA n° 72 3484m2

Mairie de CLERY-ST-ANDRÉ

/u pour être annexée à l'avis

avorable en date du 20 Juin 97

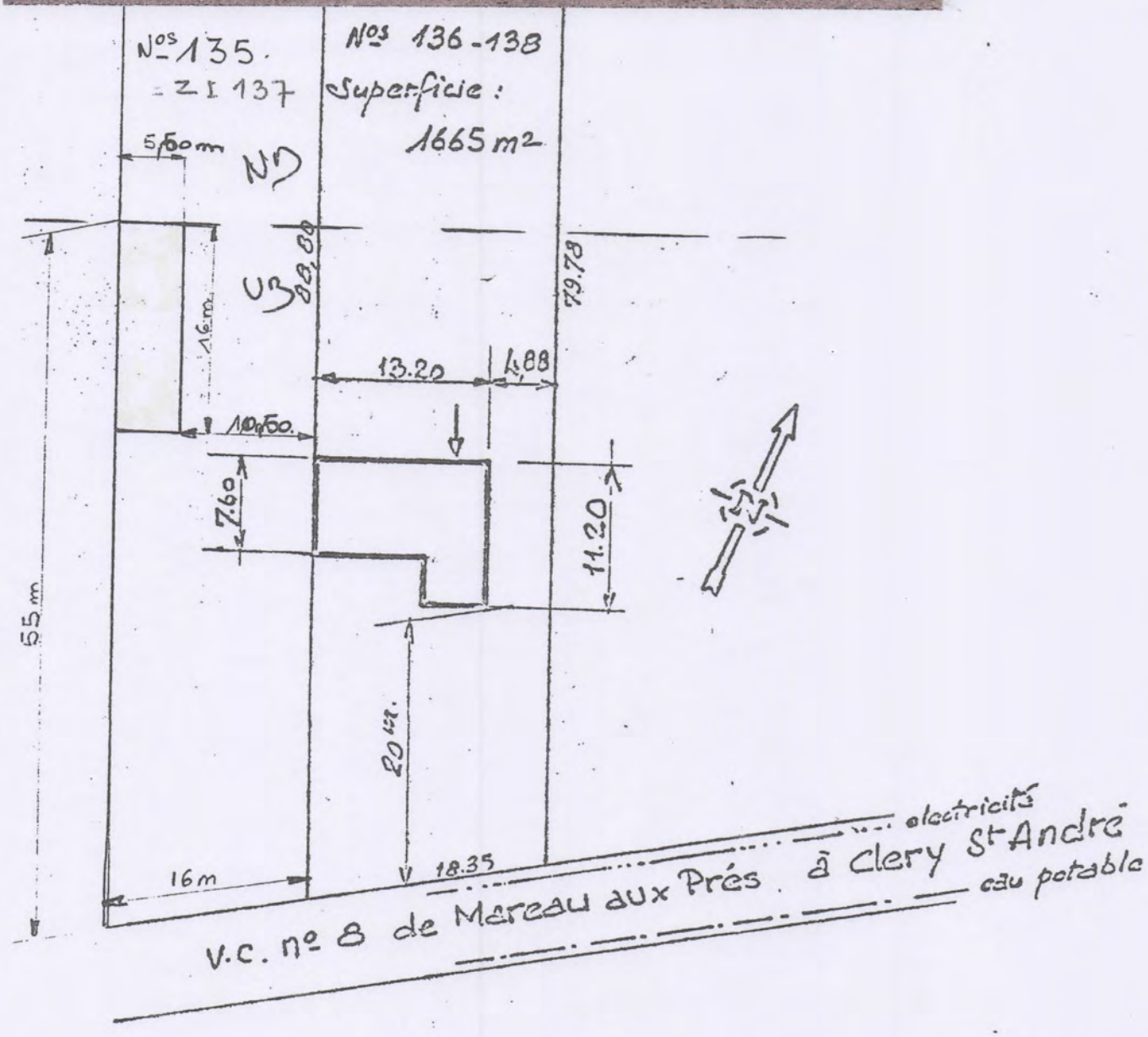

PLAN DE MASSE Echelle 1/500

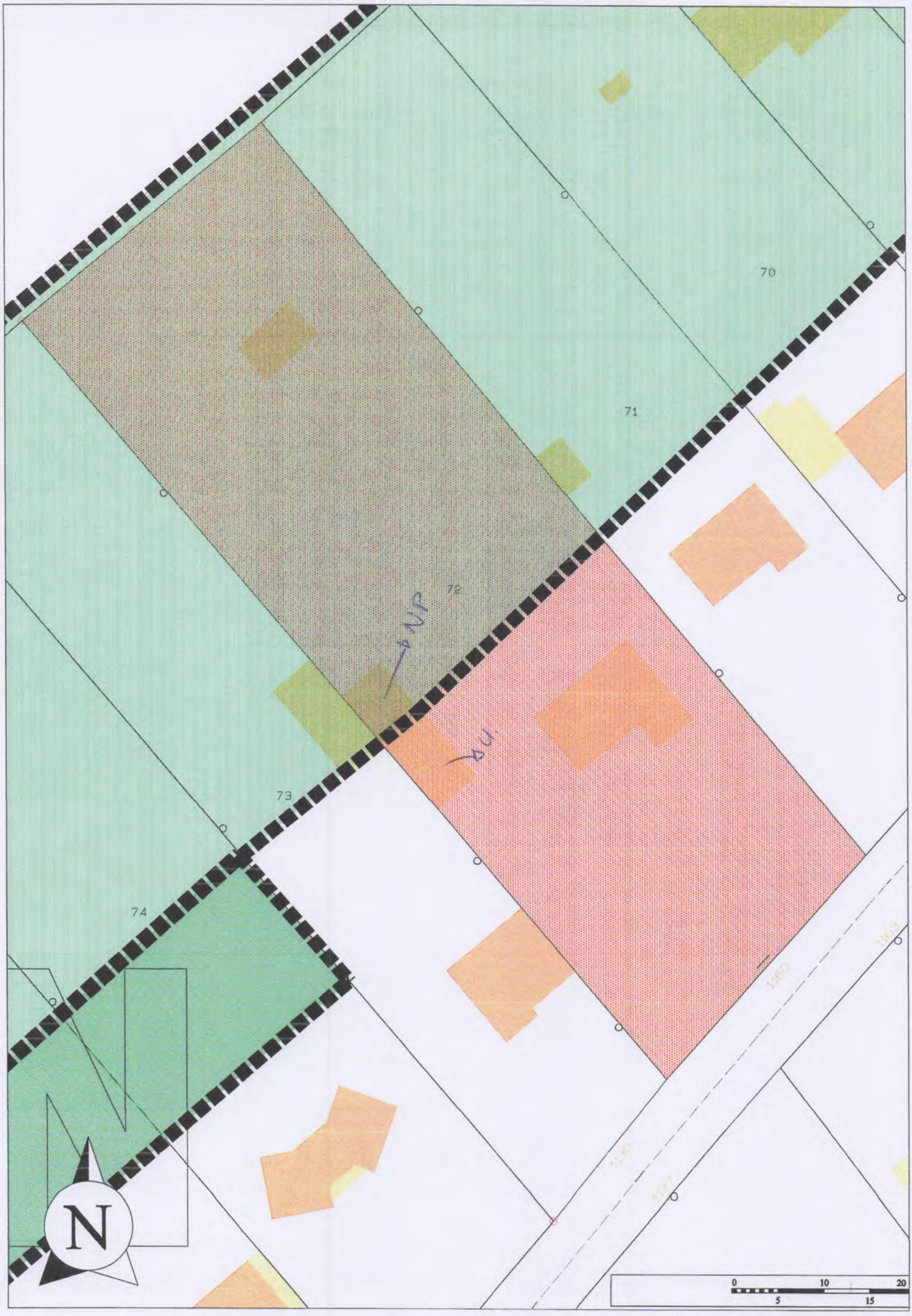
70
71
72
73
74
NP
AU
N
0
10
20
5
15